



Université
**BORDEAUX
MONTAIGNE**

Direction Générale des Services

Ref : CA2014/077

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 4 JUILLET 2014

DELIBERATION RELATIVE AUX DONES ET LEGS UFR STC & UMR AUSONIUS

Le 4 juillet 2014, le Conseil d'Administration, réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Paul JOURDAN,

☛ accepte des dons et legs pour un montant total de 13 135 euros.

Mme MENDIBOURE demande au Conseil d'Administration d'accepter des dons et legs pour un montant total de 13 135 €. Elle précise que les 2 premiers dons sont accordés au profit de l'UFR STC pour une valeur respective de 30 et de 105 €. Le troisième don est accordé par la société Mazière SA pour un montant de 13 000 € et servira au financement du Cahier du Patrimoine (collection nationale de l'Inventaire Général) portant sur l'architecture civile médiévale à St-Emilion qui sera publié en 2015.

Délibéré par le Conseil d'Administration, à Pessac, le 4 juillet 2014

Nombre de membres présents	14
Nombre de membres représentés	15
Nombre d'abstentions	0
Nombre de suffrages exprimés	29
Nombre de votes pour	29
Nombre de votes contre	0

Le Président,



Jean-Paul JOURDAN

Copie : Rectorat – UFR STC – UMR Ausonius – DAF – Services financiers